

PROCES VERBAL DE SYNTHÈSE SUITE A LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément :

- Au décret n° 2011-2018 du 29 Décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement,
- A l'article R.213-18 du Code de l'environnement entré en vigueur le 1^{er} Juin 2012,

Après la clôture de cette enquête, j'ai rédigé un procès-verbal de synthèse dans lequel je soulevais plusieurs points m'ayant interpellé lors de la réalisation de l'enquête.

Mes interrogations étaient les suivantes :

- 1. Le rejet des eaux boueuses des centrifugeuses pourrait présenter des risques pour les milieux aquatiques et terrestres présents sur le site, comment appréhender vous cette problématique ?**

Réponse du pétitionnaire (Société minière bonne Entente), représenté par son gérant Monsieur Herving VAN DE WALLE :

Monsieur VAN DE WALLE m'informe que les eaux utilisées dans le cadre de l'extraction des sols de la saprolite subissent un double traitement.

L'eau rejetée dans la rivière est donc totalement pure de tout élément présentant une menace pour la vie humaine ou pour la préservation de la biodiversité.



1. Eau rejetée après le premier traitement.



2 .Eau rejetée dans la rivière après le second traitement.

2. Comment gérez-vous la déforestation effectuée dans le cadre de votre activité afin d'extraire la sapolite du sol ?
Des mesures ont-elles été prises afin d'éviter la déforestation durable du site exploité ?

Réponse du pétitionnaire (Société minière bonne Entente), représenté par son gérant Monsieur Herving VAN DE WALLE :

La société reboise systématiquement les surfaces exploitées au fur et à mesure de l'avancée des opérations afin de remettre un site parfaitement reboisé en fin d'exploitation.

Afin de rentabiliser au maximum les arbres coupés, les équipes en font de nombreux usages tels que la confection de poutres et de planches pour le camp où logent les ouvriers.



Charpente artisanale

Exemple d'usage fait avec les arbres coupés. Dans ce cas, des charpentes artisanales ont été réalisées sur le camp.

3. De nombreux déchets tels que des pneus et des bacs d'huiles usagées sont visibles sur le site. Comment assurer vous la gestion et le traitement de ses déchets en assurant la préservation du site ?

Réponse du pétitionnaire (Société minière bonne Entente), représenté par son gérant Monsieur Herving VAN DE WALLE :

La collecte des huiles usagées et autres déchets créés par notre activité est assurée par une société agréée, la G2C. En attente de la collecte, plusieurs bacs de collecte sont mis à disposition sur le site afin de trier les huiles usagées.

La traçabilité des déchets est assurée grâce aux bordereaux remis par la G2C lors de la collecte des déchets. Ces derniers sont ensuite à la disposition d'un inspecteur de la DEAL.

Nous avons également des déchets ménagers biodégradables, ces derniers sont rapatriés à la décharge de Régina. Les déchets compostables sont quant à eux traités directement sur le site à distance des carbets.

Les déchets verts sont réutilisés lors de la réhabilitation du site. Nous les mettons donc au bord du chantier dans l'attente de cette phase.



Bacs de collectes d'huiles présents sur le site.

- 4. Les conditions de travail peuvent rapidement devenir difficiles sur de tels sites. Comment améliorez-vous les conditions de travail de vos ouvriers ?
Bénéficient-ils d'un cadre correct pour travailler, se reposer et se restaurer ?**

Réponse du pétitionnaire (Société minière bonne Entente), représenté par son gérant Monsieur Herving VAN DE WALLE :

Le minerai est broyé par voie humide afin de réduire la formation de poussière et ainsi protéger autant que possible les voies respiratoires des ouvriers mais également des visiteurs du site.

Afin de protéger les travailleurs et en respect de la loi en vigueur, ils ont l'obligation d'utiliser les équipements de protection mis à leur disposition par la société.

La base de vie est éclairée à partir de 18H00 et la société veille à ce que le camp reste frais, à l'abri du bruit et de la lumière afin que les ouvriers puissent profiter d'un cadre de vie reposant.

Un cuisinier est également présent sur le camp afin d'assurer la restauration de l'ensemble de l'équipe.



Camp sur lequel résident les ouvriers présents sur le site.